



# TAUX DES PRINCIPAUX LIVRETS D'ÉPARGNE AU 01/02/2024

## TAUX RÉGLEMENTÉS

Livret A	3,00 %
Livret de Développement Durable et Solidaire	3,00 %
Livret Épargne Populaire	5,00 %
Compte Épargne Logement*	2,00 %

## TAUX NON RÉGLEMENTÉS

Livret Premier Pas* (ce produit n'est plus commercialisé)	0,75 %
Livret Jeune	3,50 %
Compte Sur Livret*	0,40 %
Codevair*	1,00 %
Compte Sur Livret Casden*	0,75 %
Livret Transition Énergétique*	
• Jusqu'à 10 000 €	1,50 %
• de 10 001 € à 100 000 €	1,20 %
• Au-delà	1,10 %
Livret Associations / Institutionnels*	
• Jusqu'à 500 000 €	0,40 %
• Au-delà	1,00 %

Les taux sont susceptibles d'évolution. Ils sont consultables en agence, sur demande auprès de votre conseiller, ou sur notre site Internet [www.banquepopulaire.fr/occitane](http://www.banquepopulaire.fr/occitane)

\*Taux brut hors impact fiscal si concerné.

BANQUE POPULAIRE  
OCCITANE 

la réussite est en vous

Banque Populaire Occitane, Société anonyme coopérative de Banque Populaire à capital variable, régie par les articles L512-2 et suivants du Code Monétaire et Financier et l'ensemble des textes relatifs aux Banques Populaires et aux établissements de crédit - Intermédiaire en assurance inscrit à l'ORIAS sous le N° 07 022 714 - Immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro SIREN RCSTOULOUSE 560 801 300, ayant son siège social 33-43 avenue Georges Pompidou Balma (31130), Entité du Groupe BPCE, représentée par BPCE S.A. (SIRET 493 455 042) titulaire de l'identifiant unique REP-Papiers n° FR232581\_01QHNQ délivré par l'ADEME.

